

CAS A

Je vais obtenir mon CESS (Certificat d'enseignement Secondaire Supérieur) en Belgique en juin ou septembre 2022.

Les inscriptions en 1^{ère} année se feront
en ligne fin juin 2022 (date limite 19 août)
(PAS D'ENVOI POSTAL).

* * * * *

Aucun suivi ne sera donné aux candidat.e.s dont le dossier est incomplet ou hors délais

Voici les documents **nécessaires** pour l'inscription à l'épreuve d'admission.

- une photocopie (recto/verso) de la **carte d'identité** valide.
- un **extrait d'acte de naissance**
- une **photo d'identité** récente.
- pour les étudiants étrangers dont les parents habitent en Belgique :
une **composition de famille** récente (moins d'1 mois) **ORIGINALE**
(dans certaines communes ce document est délivré gratuitement si spécifié qu'il est destiné à une école).
- la formule **provisoire ORIGINALE du CESS** ou le bulletin de juin 2022 (si 2^{ème} session)
il est donc possible de s'inscrire à l'épreuve d'admission, dès la fin juin même si vous avez une 2^{ème} session.
- les **frais de dossier s'élèvent à 60 €** (non remboursables).

ATTENTION

Lors du rendez-vous pour finaliser l'inscription **vous devez apporter les ORIGINAUX de TOUS les documents demandés**, sinon l'inscription sera refusée (original ≠ scan couleur, photocopie couleur).